



**Mesdames les Co-présidentes,**

**Monsieur le Secrétaire général de la Conférence,**

Je souhaite, à l'entame de mon propos, vous exprimer les félicitations de ma délégation pour vos remarques introductives qui dressent un bilan exhaustif des activités du Bureau dans le cadre du processus préparatoire à Habitat III. Il me plaît de réitérer l'engagement résolu du Sénégal de s'y impliquer activement et d'apporter tout son soutien au Bureau pour l'accomplissement de sa mission.

Le Sénégal s'associe aux déclarations faites par l'Egypte et l'Afrique du Sud, respectivement, aux noms du Groupe des 77 et la Chine, et du Groupe des Etats africains, et souhaiterait, à titre national, partager quelques vues et considérations.

**Mesdames les Co-présidentes,**

Le développement urbain durable est une étape indispensable pour l'émergence de nos pays. Son processus reste porteur de réelles opportunités de développement économique et social, en ce qu'il engendre des avantages macroéconomiques substantiels qui concourent à accroître la productivité de l'économie et à améliorer les conditions de vie des populations.

Mais, malgré ces effets bénéfiques, il convient de noter que l'essor urbain rapide, souvent mal maîtrisé, subi présentement par nos Etats, engendre de sérieux défis que le nouvel agenda urbain mondial se doit d'apporter des solutions adéquates,

autrement, notre grande ambition d'apporter les transformations structurelles nécessaires à un développement économique harmonieux et inclusif serait illusoire.

En effet, ce phénomène d'urbanisation accélérée qui s'est illustré au Sénégal par un accroissement conséquent de la population urbaine, passée de 15% en 1960 à plus de 45% en 2013, s'est globalement traduit par le développement de l'habitat non planifié, ainsi qu'une extension démesurée des grandes villes, avec des défis, notamment, en matière d'infrastructures et de services urbains de base.

Ces difficultés qui dépassent le cadre national illustrent, s'il en était encore besoin, la nécessité d'assurer la promotion des politiques d'urbanisation et d'aménagement urbain dans le processus irréversible de réalisation du développement durable et d'éradication de la pauvreté.

A cet égard, l'Etat du Sénégal, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président Macky SALL, a procédé à une réorientation globale de sa politique nationale de développement, avec un nouveau cadre de référence dénommé "Plan Sénégal Emergent (PSE)" et une politique de territorialisation des politiques publiques, consacrant le principe de la communalisation intégrale.

La finalité de ces instruments est d'instaurer une dynamique positive, en vue d'assurer les bases d'une émergence économique durable, d'adapter les orientations nationales et sectorielles aux spécificités, ainsi qu'aux priorités des terroirs, mais aussi de procéder à l'accélération de l'offre d'habitat social et à l'amélioration des écosystèmes de construction.

Ces initiatives viennent consolider les efforts considérables menés par le Gouvernement sénégalais, depuis des décennies, pour mettre en œuvre des politiques publiques efficaces en la matière. Il s'agit, en l'occurrence, de l'adoption du Code de l'urbanisme et d'instruments de planification urbaine, de divers programmes d'aménagement de parcelles, sans omettre l'installation d'institutions nationales de promotion de l'habitat et de financement du logement.

En dépit de ces résultats positifs, traduisant l'engagement résolu du Sénégal dans la voie du renouveau urbain, il convient d'admettre que des contraintes réelles subsistent et auxquelles notre pays compte remédier, à travers la redéfinition d'un nouveau modèle d'urbanisation.

### **Mesdames les Co-présidentes,**

Le nouvel agenda urbain mondial, de l'avis du Sénégal, devrait mettre l'accent sur la promotion des pôles urbains articulés autour des territoires porteurs de potentialités de développement, sur des villes résilientes, prenant en compte les impératifs liés à

l'efficacité énergétique, ainsi que sur l'accroissement des ressources financières pouvant faciliter l'application de la politique de l'habitat social et l'acquisition d'infrastructures.

En outre, cet agenda devrait orienter son action vers les politiques de restructuration des centres urbains et de modernisation de l'habitat rural, de réactualisation des instruments de planification urbaine, en y intégrant la prévention des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique. A ces exigences, s'ajoute enfin la mise en place d'un partenariat solide orienté vers l'amélioration du cadre de vie, avec un dispositif opérationnel de suivi et d'évaluation périodique efficace.

Pour conclure, ma délégation voudrait remercier le Gouvernement kenyan pour sa chaleureuse hospitalité et saisir cette opportunité pour exprimer sa gratitude aux partenaires du Sénégal, comme l'ONU-Habitat qui s'emploie, avec constance, à appuyer les divers processus de mise en œuvre des programmes nationaux en matière d'urbanisation, y compris le programme Booyoung, en cours d'élaboration.

Je vous remercie.